

H comme ... Habitudes

Il y a de bonnes et de mauvaises habitudes qui s'installent avec le temps, mais il arrive qu'il faille en changer faute de quoi les problèmes risquent d'arriver.

En effet, les habitudes qu'on prend dans la gestion de ses affaires, de ses clients, de ses fournisseurs ou autres partenaires sont autant de risques potentiels de ne pas être en capacité de se remettre en cause au moment où il faudra le faire.

Le chef d'entreprise doit donc être vigilant et être toujours en mesure d'innover et de changer ses façons de travailler.

Les bonnes et mauvaises habitudes pour l'entreprise qu'est ce que c'est ?

En fait, les mauvaises habitudes sont celles qui consistent à favoriser le statu quo par rapport au mouvement, tandis que les bonnes habitudes sont celles qui consistent à ne jamais rien considérer comme acquis définitivement.

Cela ne signifie pas qu'il faille être volage et infidèle avec ses fournisseurs ou qu'il faille papillonner sans cesse, changeant de partenaire au gré des événements. Il faut seulement être capable de nouer des relations durables avec les personnes qui peuvent apporter quelque chose à votre entreprise.

En revanche, il faut être prêt à remettre en cause certaines façons de travailler ou certaines relations si le besoin s'en fait sentir.

Cas pratique

Un exemple typique de mauvaise habitude est celle qui consiste à travailler toujours avec les mêmes fournisseurs pour une entreprise. A priori c'est une bonne chose, car bâtir une relation de confiance avec un ou des fournisseurs est important. Cependant, si cela se traduit par le refus de consulter d'autres fournisseurs, le risque est de passer à côté d'opportunités intéressantes, ou de ne pas découvrir de nouveaux partenaires.

ABECEDAIRE PRATIQUE DE L'ENTREPRENEUR

Dans le domaine de l'organisation d'entreprise, ne pas vouloir changer ses habitudes de travail, ce qui se traduit par l'expression « on a toujours fait comme ça » est très risqué : en effet, si l'entreprise fait soudainement face à des difficultés, les personnes qui refuseront de modifier leurs habitudes pourront aggraver la situation dans laquelle l'entreprise se trouve.

A l'inverse, prendre l'habitude de se remettre en cause ou de chercher en permanence de nouveaux fournisseurs ou partenaires permet d'être toujours en état de veille. L'avantage de cette façon de raisonner est qu'on peut découvrir de nouvelles opportunités ou de nouveaux marchés car les rencontres qu'on pourra faire nous ouvriront les yeux sur des nouveaux besoins ou des nouveaux segments de clientèle.

En pratique il faut donc toujours rester en veille, toujours être en mesure de se remettre en question et considérer que jamais rien n'est acquis définitivement car le monde (et donc les besoins des clients) est en mouvement permanent.

Alors, comment ne garder que les bonnes habitudes ?

La seule habitude à garder est celle de ne jamais prendre de mauvaises habitudes ...

Dis autrement, cela signifie que toutes les habitudes qui conduisent à l'immobilisme sont à bannir, tandis que celles qui permettent au contraire de s'adapter sont bonnes.

Les différents process qui définissent la façon de travailler à l'intérieur de son entreprise (achat, suivis, commercialisation, conception, etc.) doivent être passés en revue et il faudra ensuite remettre en cause systématiquement ceux qui sont statiques jamais remis en question.

Par exemple, si l'habitude est prise de ne travailler qu'avec un fournisseur donné, il faudra désormais demander aux personnes en charge des approvisionnements de consulter 2 ou 3 fournisseurs différents. De manière générale, cela revient à dire qu'il faut tout le temps se demander comment tel process peut être amélioré et donc comment il peut devenir créateur de valeur.

Cette façon de travailler va mettre de la souplesse dans l'entreprise et la rendre plus apte à surmonter des crises.